

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Enquête publique éoliennes de Saint-Maurice-la-Clouère

**Date :**Wed, 14 Nov 2018 15:19:47 +0100

**De :**Alain Giraud <[alainliglet@gmail.com](mailto:alainliglet@gmail.com)>

**Pour :**[pref-enquetes-publiques@vienne.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@vienne.gouv.fr)

OBJET: Avis d'opposition

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Notre association "Sauvegarde de l'environnement de Liglet et la Trimouille , SELT" ,qui rassemble 117 adhérents, a vocation, selon ses statuts, à intervenir sur l'ensemble du territoire du département de la Vienne.

Nous avons donc parfaite légitimité pour verser à votre enquête un avis d'opposition au projet éolien de Saint-Maurice-la-Clouère. D'avance, nous vous remercions de l'attention que vous consacrerez à nos arguments:

#### **L'invasion éolien d'un territoire :**

Ce territoire peu venté n'avait pas spécialement vocation à se convertir à l'industrie éolienne. Rien ne l'y prédestinait.

Hélas, l'abandon de toute régulation a ouvert toute grande la porte à la convoitise des promoteurs éoliens. Ainsi, on découvre, entre résignation et colère, chaque jour dans cette région de la Vienne, de nouveaux projets, sans aucune concertation préalable des populations concernées,sans qu'elles soient réellement informées. Elles sont mises devant le fait accompli et la commission d'enquête sera leur unique et ténu espace de parole.

Dans le sud et l'est de la Vienne, de nombreux parcs éoliens sont déjà en exploitation, d'autres sont autorisés et vont être construits. Un grand nombre (dont des extensions de centrales déjà existantes), comme celui de Saint-Maurice-la-Clouère, sont projetés. C'est un véritable envahissement qui a déjà vu le jour et qui transforme ce territoire rural paisible en une vaste zone industrielle. Cette partie de la Vienne ( Sud et est) est arrivée à saturation. Elle paie déjà un lourd tribut à l'industrie éolienne : paysages défigurés, devenus sans attrait, bourgs,hameaux;fermes isolées impactés, biotopes et couloirs écologiques altérés et fractionnés, menaces sur les oiseaux et les chiroptères,condamnation de tous les riverains à subir une pollution auditive et visuelle, menaçant leur santé et détruisant leur bien-être etc.

Décidément, **ce projet de St Maurice-la-C. est le PROJET DE TROP!** Il faut mettre enfin, même si le mal est déjà fait, un coup d'arrêt à cette prolifération insensée. Mais pourquoi donc, au nom de quoi, la population de ce territoire doit-elle être sacrifiée sur l'autel d'une énergie inutile, intermittente, au rendement insignifiant? Pour quels motifs les habitants seraient-ils ainsi condamnés à subir autant de nuisances et à vivre dans un cadre dégradé?

Il faut entendre cette exaspération. Il est vrai qu'on ne l'écoute pas beaucoup. Nos populations rurales clairsemées, âgées, réputées plutôt fatalistes que combattives, ne semblent pas peser lourd dans la balance. Elles se sentent méprisées, dédaignées. Dans ces conditions, comment s'étonner que ces populations, à force d'être si peu considérées, finissent par rallier, dans les isolements, les chantres de l'extrémisme et de la démagogie?

### **Un cadre naturel en péril :**

La commune de St Maurice-la-C. abrite sur son territoire des milieux naturels riches et diversifiés qui offrent des conditions favorables à la conservation de nombreuses espèces et à l'accomplissement de leurs cycles biologiques : massifs boisés, landes, prairies, rivière, zone humide. C'est le cas de l'aire d'étude immédiate qui recense plusieurs milieux naturels et des biotopes très attractifs, notamment pour les oiseaux et les chauves-souris.

Des oiseaux patrimoniaux sont présents sur le site ( ex : le milan noir, le busard St-Martin , rapaces vulnérables à l'éolien lorsqu'ils chassent ou paradent) . 16 espèces de chiroptères sont recensées. Il est avéré que les chauves-souris sont particulièrement vulnérables aux pales qui les tuent en grand nombre ( collisions et barotraumatisme). Il est consternant , concernant ces espèces, qu'aucune mesure de leur activité et de leurs effectifs en altitude n'ait été faite par le bureau d'études. C'est donc un inventaire incomplet qui amène à des conclusions sujettes à caution. C'est d'autant plus regrettable que, outre la mortalité importante due aux éoliennes , les chiroptères, animaux essentiels pour les équilibres naturels, voient partout leurs effectifs s'effondrer et que de nombreuses espèces sont désormais en voie d'extinction.

### **Des nuisances pour les riverains :**

15 ou 16 lieux de vie seront impactés dans l'aire rapprochée de l'étude ! Des habitations à seulement 510m des machines! C'est dire toutes les nuisances que vont subir ces riverains : un cadre de vie saccagé, des biens immobiliers dévalorisés, le bruit, les clignotements de jour et de nuit, les effets stroboscopiques etc.

On ne peut pas , ON NE PEUT PLUS ignorer la multitude de rapports et de communications émanant de chercheurs, de médecins, d'acousticiens, d'universitaires , indépendants de l'industrie éolienne, qui dénoncent les dangers dus aux infrasons, aux effets stroboscopiques sur la santé des hommes et des animaux , riverains des parcs éoliens. On ne peut pas, on ne peut plus, ne pas entendre tous ces riverains dont la santé s'est dégradée depuis qu'ils sont exposés à des champs éoliens . Cette partie du département de la Vienne est déjà truffée de machines, ce qui rend encore plus périlleuse la situation. Aussi, prendre la décision d'autoriser une nouvelle centrale, comme celle de St-Maurice-la-C. sera une lourde responsabilité.

### **Conclusion :**

Il y aurait encore de nombreuses objections à formuler sur ce projet : la pollution des sols les milliers de tonnes de béton qui y seront coulées et y resteront à jamais ; le lien social mis à mal dans ces petites communes par l'affrontement des "pour" et des "contre"; une énergie intermittente au rendement insignifiant mais très coûteuse pour les usagers et les contribuables , une énergie inutile puisque **la France a une production excédentaire d'électricité très largement décarbonée** ( Voudrait-on suivre l'exemple des pays s'engageant vers le tout éolien comme l'Allemagne , devenue le pays le plus pollueur d'Europe depuis qu'il a

été dans l'obligation de rouvrir et même de créer des centrales thermiques au charbon pour suppléer à l'intermittence de l'éolien?) etc.

Mais, vous l'aurez compris, notre principale inquiétude porte sur ce foisonnement anarchique de l'industrie éolienne qui massacre tout un territoire, pourtant non dépourvu de charme et d'harmonie . Nous le répétons : **ce projet de St Maurice-la-Clouère est de trop** ! Il faut mettre un terme à cette invasion . Il est temps, il est grand temps, de se préoccuper du bien-être des populations qui vivent ici.

Vous remerciant de votre attention, et espérant que ce projet recueille de votre part un avis défavorable, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire -Enquêteur, l'expression de notre parfaite considération.

Daniel Gioé, Josiane Pérault, Alain Giraud  
responsables de l'association SELT

Boisgrenier  
86290-Liglet